

DÉREMBOURSER N'EST PAS RÉFORMER.

Dérembourser, c'est vous faire payer autrement.

Explications. 

Pour 2027, 1,5 milliard d'euros de remboursements jusqu'ici assumés par la Sécurité sociale doivent être transférés aux mutuelles.

 **Ne nous y trompons pas : ces transferts ne permettent pas de réduire la dépense de santé.**

Ils déplacent simplement son financement vers les assurés, les adhérents des mutuelles et les entreprises qui financent les contrats collectifs.

D'autres leviers d'actions existent !

 C'est pourquoi, la Mutualité Française engage une forte mobilisation à destination des pouvoirs publics et des assurés sociaux pour dénoncer cette décision.

 **Vous aussi, faites entendre votre voix en interpellant directement votre député :**
lien vers mutualite.fr [Fédération nationale de la Mutualité Française - Mutualite.fr](https://federation-nationale-de-la-mutualite-francaise.fr)

